



***Livret des Compétitions Automnale
2021***



Calendrier

Dates	Intitulés	Implantations
19/09/2021	Championnats Régionaux Route - 20 km - 10 km (Jun) (Marche)	Montreuil
26/09/2021	Tour Qualificatif pour la Coupe de France	Le Plessis Robinson
26/09/2021	Championnats d'Île-de-France de trail court	Noisiel
02/10/2021	PentaLancers Masters + Meeting Masters	Noisy le Grand
03/10/2021	Championnats d'Île-de-France de Marche Nordique	Chamarande
03/10/2021	Interclubs CA JU ES Promotion et Nationaux	Noisy le Grand
10/10/2021	Championnats d'Île-de-France Route - 20 km - 10 km (Jun) (Marche)	Lisses
10/10/2021	Défi Clubs (remplace une compétition type interclubs)	Lieu à définir
17/10/2021	Championnats Départementaux de cross (Date Limite)	
23-24/10/2021	Equip'Athlé BE-MI	Lieu à définir
30/10/2021	Championnats d'Île-de-France de relais cross + Match Benjamin-Benjamine	Les Mureaux
30/10/2021	Meeting Minimes en salle Mondo	CDFAS
31/10/2021	Championnats d'Île-de-France de cross	Les Mureaux

Compétitions Cadets à Seniors

TOUR QUALIFICATIF POUR LA COUPE DE FRANCE

26 SEPTEMBRE 2021

LE PLESSIS ROBINSON (92)

Règlement technique des épreuves et dispositions générales

Voir livret: Règlements des Compétitions Nationales Estivales 2021 (Règles 700 -page 24 et +)

Programme

Relais : Masculin/Féminins : 4x100 m - 4x200 m - 4x400 m - 4x800 m - 4x1000 m

Cadets/(U18) -4x1000m Juniors/(U20) - Medley Court (100-200-300-400) - Medley long (1200+400+800+1600)

Relais : Mixte: 4x200 m, 4x400 m, 4x1000 m Cadets/(U18) -4x1000m Juniors/(U20) - Medley Court (100-200-300-400) - composition 2 femmes puis 2 hommes

Relais : Marche

Courses: 800m, 110m haies, 100m haies

Critériums Sauts : Hauteur, Perche, Longueur, Triple saut

Critériums Lancers : Poids, Disque, Marteau, Javelot

Engagements

Les clubs ayant participé aux Championnats de France des clubs Elite 2019 ne peuvent pas participer aux épreuves mixtes.

Il est nécessaire d'envoyer un formulaire d'engagement pour chaque épreuve.

Epreuves de courses, sauts, lancers les clubs peuvent engager 6 athlètes par épreuve.

Aucun engagement individuel ne sera accepté pour cette manifestation.

Les formulaires d'engagements sont à envoyer par e-mail à cso@athleif.org

Date limite d'engagement : mercredi 22 septembre à 23h59.

Qualification des athlètes

Seuls les athlètes masculins et féminines des catégories, CA/U18, JU/U20, ES/U23, seniors et masters peuvent y participer, et sous certaines conditions les MI/U16. Les athlètes Masters participent en tant que Seniors à cette compétition.

Les athlètes participants devront avoir une licence compétition valide au titre de la nouvelle saison 2021-22. La licence devra être saisie au plus tard la veille de la compétition, c'est-à-dire avant le samedi soir à 23h59.

La participation des athlètes mutés et étrangers est limitée pour ce tour qualificatif à un seul étranger ou muté par équipe.

Attention : les athlètes ayant muté depuis le 1^{er} septembre 2021 devront avoir une licence à jour au titre de leur nouveau club.

Mise à disposition des officiels par les clubs

Chaque club devra fournir un officiel par tranche de 2 équipes engagées en Critérium.

Celui-ci doit être licencié pour le club pour lequel il est pris en compte.

Il doit avoir une qualification d'officiel valide, au minimum de niveau départemental.

Confirmation des compositions d'équipes

Les compositions d'équipe seront déposées au plus tard 30mn avant le début de la compétition.

CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE DE TRAIL

26 SEPTEMBRE 2021

PARC DE NOISIEL (77)

1. Engagements :

- L'inscription est faite directement auprès de l'organisateur (renseigner son numéro de licence lors de l'inscription).
- **Le port du maillot du club est obligatoire pour tous les athlètes participants aux Championnats d'Île-de-France de Trail Court.**
- Le premier SAS de la course sera dédié au championnat.

2. Titres décernés :

a. Podiums individuels

- Podium masculin toutes catégories confondues.
- Podium féminin toutes catégories confondues.
- Podium Espoirs Hommes.
- Podium Espoirs Femmes.
- Podium Scratch Master Hommes.
- Premier Masters Hommes des catégories M0 à M10.
- Podium Scratch Master Femmes.
- Première Masters Femmes des catégories M0 à M10.

b. Par équipe

- Podium par équipe mixte (addition des temps des 4 premiers athlètes d'un même club avec 2 hommes et deux femmes). Le club vainqueur est celui qui a le temps total le moins élevé. En cas d'ex-æquo, l'équipe gagnante sera celle dont le 4^{ième} équipier comptant dans l'équipe, sera le mieux classé.

Nombre d'athlètes considérés comme mutés et/ou étrangers autorisés à participer : 1 par équipe

3. Renseignements Organismes :

Benoît PONTON
Organisation OxyTrail – CA Paris Marne La Vallée
5 Cours de l'Arche Guédon
77200 TORCY
oxytrail@agglo-pvm.fr
<http://www.oxytrail.fr/>

INTERCLUBS LIFA CA JU ES

3 OCTOBRE 2021

NOISY LE GRAND (93)

La LIFA organise une finale LIFA du Challenge Equip'Athlé regroupant les meilleures équipes Tour qualificatif pour les championnats Nationaux Interclubs Cadets Juniors Espoirs

Le règlement des Championnats Nationaux Interclubs et Promotion, tel qu'indiqué dans le Règlement des Compétitions Nationales, s'applique aux Championnats LIFA

Divisions

- Interclubs Cadets Juniors Espoirs Femmes
- Interclubs Cadets Juniors Espoirs Hommes
- Interclubs Cadets Juniors Espoirs Promotion Femmes
- Interclubs Cadets Juniors Espoirs Promotion Hommes

Catégories

Cette compétition est ouverte aux athlètes des catégories Cadets, Juniors et Espoirs ;

Engagements – Compositions d'équipe

Les clubs participant aux championnats nationaux interclubs dans les divisions Elite et N1 ne peuvent pas participer à la division Interclubs Cadets Juniors Espoirs Promotion.

Les clubs sont autorisés à engager 2 équipes dans la même division.

Les engagements sont à faire par e-mail à hatem.benayed@athleif.org. Date limite d'engagement : Dimanche 26 Septembre 2021 à 23h59.

Un formulaire de composition d'équipe sera envoyé aux clubs engagés. Ce formulaire devra être retourné à la LIFA pour le mercredi 29 septembre 2021 à midi au plus tard.

Qualification des athlètes

- Les athlètes participant devront avoir une licence compétition valide au titre de la nouvelle saison 2021-22. La licence devra être saisie au plus tard la veille de la compétition, c'est-à-dire avant le samedi soir à 23h59. Une sortie papier devra être présentée pour justifier des licences enregistrées la veille de la compétition.

- Le nombre d'athlètes mutés ou/et étrangers en application des dispositions à l'article 3.2.1.5 des Règlements Généraux de la FFA est limité à 2 par équipe.

- ***N.B : Un athlète est considéré comme muté au regard des règlements sportifs pendant une période de trois-cent-soixante-cinq (365) jours à compter de la date de validation de sa mutation.***

- Attention : les athlètes ayant muté depuis le 1^{er} septembre 2021 devront avoir une licence à jour au titre de leur nouveau club.- Un athlète ne peut pas participer à la fois aux Interclubs Cadets Juniors Espoirs et au Challenge Equip'Athlé lors de la même journée.

Règlementation des divisions

. Interclubs Cadets Juniors Espoirs : chaque équipe pourra présenter un seul athlète dans chaque épreuve.

. Interclubs Cadets Juniors Espoirs Promotion : chaque équipe pourra être représentée dans les familles d'épreuves selon le tableau suivant, en respectant le principe d'un athlète par épreuve au maximum :

HOMMES		
Famille d'épreuve	épreuves	nombre d'épreuves
sprint	100m 200m 400m	2
haies	110m haies 400m haies	1
demi-fond	800m 1500m 3000m 2000m st. 5000 marche	3
sauts	hauteur perche longueur triple saut	3
lancers	poids disque marteau javelot	3
relais	4x200m	1
Total		13

FEMMES		
Famille d'épreuve	épreuves	nombre d'épreuves
sprint	100m 200m 400m	2
haies	100m haies 400m haies	1
demi-fond	800m 1500m 3000m 2000m st. 3000 marche	3
sauts	hauteur perche longueur triple saut	3
lancers	poids disque marteau javelot	3
relais	4x200m	1
Total		13

Règlement technique

Possibilité de doubler : Un athlète pourra participer soit à une course et un concours, soit à deux concours.

Courses de haies : les athlètes des catégories Cadets et Juniors participent aux épreuves de haies correspondant à leur catégorie (ex : 110m haies à 0,99m pour les JUM).

Concours de lancers : les athlètes des catégories Cadets et Juniors lancent les engins correspondant à leur catégorie (ex : marteau 5kg CAM, poids 3 kg CAF, etc.).

2000m steple : cette épreuve est ouverte aux athlètes Cadets, Juniors et Espoirs.

Participation des athlètes de la catégorie Cadets :

Pas de restriction de participation ; les athlètes de la catégorie cadets peuvent participer à toutes les épreuves.

Nombre d'essais : 4 essais pour tous les concurrents des interclubs

Mise à disposition des officiels par les clubs

Chaque équipe devra fournir un officiel pendant la totalité de la compétition.

Celui-ci doit être licencié pour le club pour lequel il est pris en compte.

Il doit avoir une qualification d'officiel valide, au minimum de niveau départemental.

Toute équipe ne respectant pas cette obligation sera pénalisée de 750 points.

Confirmation des compositions d'équipes

Les compositions d'équipe seront déposées au plus tard 30mn avant le début de l'épreuve.

Au cours de la compétition, il sera possible d'effectuer des modifications en déposant le formulaire approprié au plus tard 30mn avant l'épreuve concernée.

Epreuves de relais 4x200m

Les formulaires de composition de relais sont à déposer 30mn au plus tard avant le début des épreuves de relais.

Montées de barre

Hauteur : 1^{ère} barre CAF/JUF/ESF 1m20 – CAM/JUM/ESM 1m36, puis montée de barre uniforme de 4cm en 4cm.

Perche : 1^{ère} barre CAF/JUF/ESF 1m60 – CAM/JUM/ESM 1m80, puis montée de barre uniforme de 10cm en 10cm.

Spécificité Equip'Athlé CA : 8 essais maximum par athlète. Si le 8e essai est réussi il est accordé une tentative à une hauteur supérieure jusqu'au 1er échec.

Rappel du Règlement national concernant les épreuves de Hauteur, Perche et Triple saut

- Saut en Hauteur : durant la totalité du concours, le temps accordé à un athlète à l'appel de son nom, pour chaque tentative, ne pourra pas dépasser 30 secondes sauf en cas d'essais consécutifs où la durée sera portée à 2 minutes. Les dispositions de la règle de compétition 180.17 dans le cas où il reste moins de 4 concurrents, ne seront pas applicables.
- Saut à la Perche durant la totalité du concours, le temps accordé à un athlète à l'appel de son nom, pour chaque tentative, ne pourra pas dépasser 1 minute sauf en cas d'essais consécutifs où la durée sera portée à 3 minutes. Les dispositions de la règle de compétition 180.17 dans le cas où il reste moins de 4 concurrents, ne seront pas applicables.
- Triple saut :
Masculins : A chacun des essais, le concours débutera avec la planche à 9 m et se poursuivra avec la planche à 11 m, puis la planche à 13 m. Dans chacun des sous-concours, l'ordre fixé par le tirage au sort sera respecté ;

Féminines : A chacun des essais, le concours débutera avec la planche à 7 m et se poursuivra avec la planche à 9 m, puis celle à 11 m. Dans chacun des sous-concours, l'ordre fixé par le tirage au sort sera respecté.

DEFI CLUB
10 OCTOBRE 2021
COMPETITION ANNULEE

Le défi Club est une nouvelle compétition par équipe TCM, TCF ou Mixte (3 hommes/2 femmes) ouverte aux seuls clubs d'Île-de-France. Chaque club pourra engager une ou plusieurs équipe(s) composée(s) de 5 athlètes, des catégories Cadets à Masters, titulaires d'une licence Athlé Compétition au titre du club. Le nombre d'équipes acceptées pourra éventuellement être limité en fonction des conditions sanitaires en vigueur lors de la compétition.

Engagement : Les engagements se feront via un formulaire spécifique se trouvant sur le site de la LIFA avant le Lundi 4 octobre 2021 à 12h00. Pour chaque équipe, le club devra engager :

- 1 athlète sur la famille sprint/haies (100m/400m-100/110m Haies)
- 1 athlète sur la famille demi-fond/marche (800m-1500m-3000m Marche/5000m Marche)
- 1 athlète sur la famille saut (Longueur/Perche/Hauteur)
- 1 athlète sur la famille lancer (Poids/Javelot/Disque)
- 1 athlète « bonus » sur l'une discipline proposées.

Le nombre maximum d'athlètes considérés comme mutés et comme étrangers autorisés à participer est de 1 par équipe.

Les athlètes ne pourront pas doubler les épreuves dans le cadre de cette compétition. Il est également précisé qu'un athlète ne peut pas être membre de deux équipes.

Classement des équipes : Chaque équipe marquera un nombre de points correspondant à la somme des points à la table hongroise marqué par ses athlètes. Les épreuves Masters n'ayant pas de références à la table hongroise, seront cotées à la table des épreuves combinées.

L'équipe TCM, TCF et Mixte ayant le plus grand nombre de points sera déclarée vainqueur.

Modification des compositions d'équipes : Une composition d'équipe pré remplie sera remise à l'équipe en début de compétition. Celle-ci devra être retournée au responsable des engagements au moins 1h00 avant le début de la compétition avec les éventuels changements à opérer. En cours de compétition, les équipes pourront faire des changements jusqu'à 30 minutes avant le début de l'épreuve concernée. Un athlète engagé sur une épreuve ayant déjà débuté, ne pourra pas être engagé sur une autre épreuve même s'il n'y a pas participé. Il marquera alors 0 point sur son épreuve initiale.

Récompenses : Un trophée et des médailles seront remises aux 3 premières équipes TCM, TCF et Mixte (3 hommes et 2 femmes).

Par ailleurs, un bon d'achat à faire valoir chez Dynamic Athletic seront offert au club ayant le plus d'équipes classés. Par ailleurs, un bon d'achat à faire valoir chez Dynamic Athletic sera remis à l'équipe qui remportera :

- *Le challenge Mixte*
- *Le challenge Hommes*
- *Le challenge Femmes*

Un trophée sera remis à l'athlète homme et à l'athlète femme ayant réalisé la meilleure performance à la table hongroise.

Règlement Technique :

Les épreuves se dérouleront selon les règles des compétitions fédérales en vigueur avec les aménagements suivants :

Haies : Hauteur des haies en fonction de la catégorie, y compris pour les Masters.

Saut Longitudinaux : 4 essais par athlète

Hauteur : Deux concours de niveau (mixte) seront mis en place. Les montées de barres seront établies dans le règlement technique de la compétition.

Perche : Deux concours de niveau (mixte) seront mis en place. Les montées de barres seront établies dans le règlement technique de la compétition.

Lancers : 4 essais par athlètes. Les athlètes lanceront le poids de leur catégorie, y compris les Masters.

Horaires : Les horaires seront publiés sur le site de la LIFA. Un horaire définitif, tenant compte du nombre d'engagé sera diffusé au plus tard le Jeudi 7 octobre 2021.

Compétitions Benjamins et Minimes

FINALE LIFA CHALLENGE EQUIP'ATHLE

Lieu à déterminer

MINIMES (M et F) - Samedi 23 octobre 2021

BENJAMIN(E)S - Dimanche 24 octobre 2021

La LIFA organise une finale LIFA du Challenge Equip'Athlé regroupant les meilleures équipes des catégories Minimes (M et F) et Benjamin(e)s.

1- PHASES QUALIFICATIVES

Un tour peut être organisés par chaque Comité Départemental : automnal (entre le 1^{er} septembre 2021 et le 10 octobre 2021)

2- MODE DE QUALIFICATION :

La qualification s'effectue sur le résultat du tour automnal

- Seront qualifiées 8 équipes mixtes en Benjamins U14 en N1
- Seront qualifiées 16 équipes mixtes en Benjamins U14 en N2
- Seront qualifiées 8 équipes mixtes en Minimes U16 en N1
- Seront qualifiées 10 équipes mixtes en Minimes U16 en N2

La CRJ se réserve le droit de qualifier plus d'équipe sur une poule, si le nombre d'équipes qualifié et qualifiable sur l'autre poule n'a pas atteint le quota afin de garder le même nombre d'équipe (N1+N2) pour chaque catégorie.

Les équipes pourront être désengagées jusqu'au 19 octobre 2021 à 23h59.

Attention nouvelle formule :

Un club peut engager une équipe en N1 et une autre en N2. Un club s'engageant dans un niveau de compétition, ne peut pas basculer dans l'autre niveau en cours de compétition.

Equip'Athlé Benjamins : Une équipe se compose de 4 athlètes au minimum pour être classée, dont 2 filles et 2 garçons, plus un jeune juge des catégories Benjamins ou Minimes

Les athlètes Benjamins peuvent participer au plus à un triathlon général (1 course + 1 saut + 1 lancers). Si un athlète de cette catégorie ne participe qu'à deux épreuves, il ne pourra s'aligner que sur 1 course + 1 concours ou 1 saut + 1 lancer.

Equip'Athlé Minimes : Une équipe se compose de 5 athlètes au minimum pour être classée, dont 2 filles et 2 garçons, plus un jeune juge des catégories Benjamins ou Minimes. Si un athlète de cette catégorie ne participe qu'à deux épreuves, il ne pourra pas disputer deux courses de la même famille.

Les athlètes Minimes peuvent participer au plus à un triathlon général (1 course + 1 saut + 1 lancer) ou orienté (2 courses d'une famille différente + 1 concours ou 1 course + 2 concours).

Le nombre de participants d'une équipe dans une même épreuve est limitée à 1 par sexe.

Les jeunes juges, dont la qualification aura été saisie sur le SI-FFA, au moins 48h00 avant le début de la compétition, marqueront des points pour leurs équipes :

- 5 pts pour un jeune juge non certifié
- 20 pts pour un jeune juge certifié départemental

- 30 pts pour un jeune juge certifié régionale
- 40 pts pour un jeune juge certifié fédéral

La totalisation des cotations se fera selon les modalités définies dans le règlement national.

Les équipes qualifiées seront déterminées par la CRJ et la liste ainsi que les horaires seront mis en ligne sur le site internet de la LIFA à partir du jeudi 13 octobre 2021.

Les clubs dont l'équipe a été qualifiée pour la finale nationale ne pourront pas prétendre à une qualification en finale Ile de France, même si ces compétitions ne sont pas sur le même week-end. Un club ayant déclaré forfait pour la finale Nationale (= club qualifiable dont le total est supérieur à la dernière équipe qualifiée) ne peut pas inscrire son équipe à la finale régionale.

3- REGLEMENT TECHNIQUE :

Toutes les dispositions techniques du règlement national seront appliquées sauf en ce qui concerne les points suivants **en Benjamins et Benjamines** : ***Nombre d'essais limités à 3 pour longueur, triple-saut et les lancers***

Aucun athlète hors match ne sera admis.

En cas d'ex aequo d'équipe : le relais départage.

Disposition particulière aux relais Benjamins :

- Une faute de transmission entraîne le retrait de 5 pts de la cotation de la performance réalisée
- 2 ou 3 fautes de transmissions entraînent la cotation de 2 pts
- Un abondant ou une disqualification, en dehors d'une transmission hors zone, entraîne la cotation de 1 pt.

4- JURY :

Chaque club devra fournir un juge diplômé en plus du jeune juge de l'équipe.

MEETING EN SALLE MINIMES

30 Octobre 2021

CDFAS à Eaubonne (95)

Règlement à venir.

-

SAISON DE CROSS-COUNTRY

MATCH INTERDEPARTEMENTAL DE CROSS-COUNTRY BENJAMINS/MINIMES – TROPHÉE JACK ROULET

30 Octobre 2021

Île-de-loirsirs du Val de Seine - Les Mureaux

Article 1 - Qualifications

Chaque comité départemental peut présenter jusqu'à 15 athlètes par catégorie (Benjamins - Benjamines), en sachant que le classement par équipe se fait sur les 8 premiers. Il y a donc 7 remplaçants. Aucun athlète supplémentaire ne sera autorisé à participer.

La liste des participants est à envoyer avant le **lundi 18 octobre** avant 12h00 à jean-sebastien.betrancourt@athleif.org.

Article 1 - Organisation

Les athlètes doivent porter le maillot distinctif de leur comité départemental.

Un espace sera dédié à ces équipes afin de faciliter leur préparation. Il revient, toutefois, à chaque comité de nommer un ou plusieurs responsables sur place (accueil, inscriptions, échauffement, etc.)

Article 2 - Classement

Sera déclaré vainqueur le département qui aura le plus petit nombre de point à l'addition des points des deux (2) classements par catégorie. En cas d'égalité, le départage se fera sur le dernier athlète de l'équipe qui aura marqué des points (meilleur classement).

Article 3 - Récompenses

Médailles à tous les arrivants.

1 coupe pour la 1^{ère} équipe départementale dans chaque catégorie.

1 coupe (Trophée Jack ROULET) pour la 1^{ère} équipe au classement général sur les 2 catégories.

CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE DE RELAIS CROSS

30 Octobre 2021

Île-de-loirsirs du Val de Seine - Les Mureaux

Article 1 - Epreuves

Ce championnat comprend deux épreuves :

- Relais Cross 4 x 2000 m mixtes moins de 20 ans (Cadets-Juniors) ;
- Relais Cross 4 x 2000 m mixtes toutes catégories à partir de Juniors.

Article 2 - Engagement

Les engagements se font en remplissant le formulaire d'engagement au Championnat d'Île-de-France de Relais Cross. Le formulaire est à envoyer par mail à cross@athleif.org avant le **mardi 19 octobre** à 12 h 00.

La composition d'équipe inscrite sur le formulaire devra être respectée le jour du championnat puisque l'attribution des dossards se base sur le formulaire.

Au vu des conditions d'organisation particulière, chaque épreuve ne peut accueillir plus de 40 équipes. Un club ne peut engager qu'une seule équipe par épreuve.

Article 3 – Composition d'équipe

Les équipes seront composées de quatre athlètes avec l'obligation d'avoir deux féminines et deux masculins.

L'ordre des coureurs est imposé : masculin-féminin-masculin-féminin les années paires et **féminin-masculin-féminin-masculin les années impaires (donc en 2021)**.

Un athlète ne peut effectuer qu'un seul relais et pour une seule équipe.

Equipe moins de 20 ans

L'équipe pourra se composer d'athlètes des catégories cadets et juniors mais chaque équipe a l'obligation d'avoir **au moins** un cadet ou une cadette.

Equipe Toutes Catégories

L'équipe pourra se composer d'athlètes de la catégorie junior à la catégorie master.

Si une modification d'équipe doit avoir lieu, vous devez envoyer la nouvelle composition par mail à cross@athleif.org avant le **lundi 25 octobre** à 12 h 00. Passé ce délai, la modification sera à effectuer une (1) heure avant la course le jour du championnat.

Article 4 - Classement

Pour chacune des épreuves, les trois (3) premiers clubs constitueront le podium des Championnats d'Île-de-France de relais Cross. Une médaille sera remise aux quatre (4) athlètes des trois (3) premières équipes.

Les résultats, disponibles en ligne, seront réputés définitifs qu'après vérification par la CRR LIFA.

Article 5 – Athlètes mutés et/ou étrangers

Conformément à l'article 3.2.1.5 des Règlements Généraux de la FFA une équipe ne peut avoir plus d'un (1) muté et/ou étrangers.

Article 6 - Retrait des dossards

Le jour des championnats, chaque responsable de club doit retirer l'enveloppe contenant l'ensemble des dossards pour son club.

Les dossards à puces sont affectés à une course et à un athlète. Ils ne peuvent être utilisés dans une autre course ou par une autre personne sous peine de disqualification.

Article 7 - Réclamation

Dans un souci, d'efficacité, les réclamations devront être formulées dans les 30 minutes suivant la mise en ligne du classement.

Article 8 – Qualifications aux Championnats de France

Ce championnat est qualificatif pour les Championnats de France de la discipline.

Nombre d'équipes franciliennes aux Championnats de France :

Equipes -20 ans = 2 équipes
Equipes TC = 4 équipes

1/2 FINALE DES CHAMPIONNATS FRANCE DE CROSS-COUNTRY
CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE DE CROSS-COUNTRY

30-31 Octobre 2021
Île-de-loirsirs du Val de Seine - Les Mureaux

Article 1 - Qualifications

La période actuelle et l'organisation de la saison de cross 2021 nous impose de modifier les méthodes et nombre de qualifiés pour ce championnat.

Des quotas de qualification sont maintenant présents pour toutes les catégories. Ils ont été calculés en fonction du nombre d'arrivants aux Championnats d'Île-de-France de Cross-country des dix dernières années.

Nombre d'athlètes par course :

CATEGORIES	NOMBRE D'ATHLETES
Minimes F.	200
Minimes M.	200
Cadettes	120
Cadets	180
Juniors F.	100
Juniors H.	120
Cross Court F.	190
Cross Court H.	190
Elite F.	240
Elite H.	240
Masters	240

1.1 - À titre individuel

Sont qualifiés les athlètes classés aux Championnats Départementaux de Cross-country selon les critères suivants :

Nombre d'individuels qualifiés par Départements :

CATEGORIES / CDA	75	77	78	91	92	93	94
MINIMES F.	18	36	29	38	21	22	24
MINIMES M.	22	34	31	28	27	22	15
CADETTES	13	26	25	18	14	12	10
CADETS	19	26	35	32	21	22	11
JUNIORS F.	11	15	24	11	13	13	10
JUNIORS H.	14	25	20	18	17	12	10
CROSS COURT F.	30	22	25	24	23	14	34
CROSS COURT H.	34	16	19	20	16	36	23
ELITE F.	50	30	31	37	18	20	43
ELITE H.	36	25	35	27	33	24	45
MASTERS	31	50	34	22	25	41	33

- Pour les courses élites, les quotas indiqués incluent les athlètes des catégories Espoirs, Seniors et M0 pour les hommes et Espoirs, Seniors et Masters pour les femmes.

Mode de calcul :

- Le nombre d'individuels qualifiés par département est calculé en fonction du nombre d'arrivant du département présent aux Championnats d'Île-de-France de Cross-country de la saison précédente.

- Le nombre d'individuels par département et par courses ne peut être inférieur à 10 athlètes.

- Si le nombre d'arrivants aux Championnats d'Île-de-France de Cross-country de la saison précédente est inférieur au nombre de qualifiés, alors le nombre de places restantes seront réparties équitablement entre les huit départements.

1.2 - Par équipes

À l'issue des Championnats Départementaux de Cross-country, il n'y a pas de qualification par équipes pour les Championnats d'Île-de-France de Cross-country.

Article 2 - Demandes de repêchage

Il sera nécessaire d'utiliser un formulaire de demande de repêchage (remplir un formulaire par épreuve) se trouvant sur le site de la LIFA.

Ces demandes sont à envoyer à la LIFA au plus tard le **mardi 19 octobre** à 12 h 00 à cross@athleif.org.

Les demandes de repêchage sont gratuites, sauf celles reçues après la date limite (20 €).

Toute demande de repêchage devra être justifiée. Cela signifie qu'il est nécessaire d'indiquer le niveau sportif de l'athlète et la raison de son absence aux Championnats Départementaux de Cross-country.

Les demandes sans aucun motif et sans justificatif (certificat médical, certificat de travail, etc.) ne seront pas examinées par la commission de qualification.

Aucune demande de repêchage ne sera acceptée pour les athlètes licenciés dans un département qui n'aura pas fait de championnat départemental, ce point de règlement ne vaut pas pour les athlètes classés N4 ou en catégorie supérieure.

Aucun athlète licencié hors de la LIFA ne sera autorisé à participer à ce championnat.

2.1 - Demandes de repêchage à titre individuel

Les personnes ayant participé à une course running le même jour que leurs Championnats Départementaux de Cross-country ne pourront pas demander un repêchage pour les Championnats d'Île-de-France de Cross-country.

2.2 - Athlètes classés N4 ou en catégorie supérieure

Conformément à la réglementation fédérale, les athlètes classés en 2020 en catégories nationales et internationales sur une distance de 1500m ou plus, seront qualifiés d'office pour les Championnats d'Île-de-France de Cross-country. Ces derniers devront faire parvenir un formulaire de demande de repêchage pour le **mardi 19 octobre** à 12 h 00 au plus tard.

Article 3 - Demandes de changement cross court – cross long

Toute demande de changement pour un athlète qualifié sur cross court qui souhaite participer à titre individuel au cross long lors des Championnats d'Île-de-France de Cross-country (et vice versa pour un passage du cross long au cross court) sera considérée comme étant une demande de repêchage.

Article 4 - Modalités de qualifications

Les Comités Départementaux communiqueront à la LIFA pour le **lundi 18 octobre** avant 12 h 00, leurs résultats traités sous Logica Cross-Route, en envoyant le fichier.nxtr par email à jean-sebastien.betrancourt@athleif.org

La liste des qualifiés sera arrêtée par la CRR lors de la réunion de qualification du **mardi 19 octobre**.

La liste des qualifiés sera mise en ligne sur le site internet <http://lifa.athle.org> à partir du **jeudi 20 octobre** à 16 h 00.

Article 5 - Retrait des dossards

Le jour des championnats, chaque responsable de club doit retirer l'enveloppe contenant l'ensemble des dossards pour son club.

Les dossards à puces sont affectés à une course et à un athlète. Ils ne peuvent être utilisés dans une autre course ou par une autre personne sous peine de disqualification.

Article 6 - Composition des équipes

Il n'y aura pas d'équipe constituée au départ. Le classement par équipe dans chaque course, se fera dans l'ordre d'arrivée de l'ensemble des concurrents. Un club aura une équipe classée, chaque fois que son nombre d'arrivants atteindra quatre (4), sous réserve que le nombre d'athlètes mutés et/ou étrangers défini à l'article 3.2.1.5 des Règlements Généraux de la FFA ne dépasse pas un (1).

Une équipe seconde pourra être éventuellement classée, mais le décompte ne commencera qu'après le passage d'un (1) autre athlète.

Article 7 – Classement

Les résultats, disponible en ligne, ne seront réputés définitifs qu'après vérification par la CRR LIFA.

Dans un souci, d'efficacité, les réclamations devront être formulées dans les 30 minutes suivant la mise en ligne du classement.

Article 8 - Podium

8.1 - Podium individuel

Une médaille sera remise aux trois (3) premiers (classement scratch) de toutes les courses. Les trois (3) premiers Espoirs des cross élites hommes et femmes, les trois (3) premiers MO de la course élite hommes et les trois (3) premières Masters du cross élite femmes seront également récompensés.

Une médaille sera remise du premier M1 au premier M10 du cross Masters hommes et du cross élite femmes.

8.2 - Podium par équipe

Une médaille sera remise à l'ensemble des athlètes de la première équipe de chaque course.

QUALIFICATIONS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CROSS-COUNTRY 2021

Nombre d'équipes de la LIFA qualifiées aux Championnats de France			
HOMMES		FEMMES	
CA	3	CA	4
JU	4	JU	5
CC	4	CC	6
ELITE	3	ELITE	5
MA	5		

Nombre d'individuels de la LIFA qualifiés aux Championnats de France			
HOMMES		FEMMES	
CA	25	CA	20
JU	24	JU	30
CC	27	CC	44
ES	9	ES	6
SE / M0	28	SE / M0	23
MA	26	MA	11

Les dirigeants de clubs ayant des athlètes ou des équipes qualifiés aux Championnats de France devront procéder au désengagement de leurs athlètes qui ne participeront pas aux Championnats de France. Cette démarche devra être effectuée lors des 1/2 finales au point de remise des dossards et permettra de prendre d'autres athlètes pour le rendez-vous national.

RECOMMANDATIONS SUR LES DISTANCES DE CROSS

Afin d'avoir une progression régulière des distances au cours de la saison, il est recommandé de respecter les distances (en km) reprises au tableau ci-après :

	Départementaux	Régionaux	1/2 Finale	Championnats de France
Baby Athlé	Pas de pratique compétitive ou de rencontre			
Eveil Athlé	Kid cross			
Poussins et Poussines	Kid cross + 1 seul cross (ou course en ligne) de 1,5 km maximum			
Benjamins et Benjamines	2,5 à 3 km	2,5 à 3 km		
Minimes féminines	3 à 3,5 km	3 à 3,5 km	4 km	4 km
Minimes masculins	3,5 à 4 km	3,5 à 4 km	4,5 km	4,5 km
Cadettes	3 km	3,5 km	4 km	4,5 km
Cadets	4 km	5 km	5,5 km	6 km
Juniors féminines	3,5 km	4,5 km	5 km	5,5 km
Juniors masculins	5,5 km	6 km	6,5 km	7,5 km
Cross court féminins	4 km	4 km	4 à 4,5 km	4,5 km
Cross court masculins	4 km	4 km	4 à 4,5 km	4,5 km
Cross long féminins	7 km	7,5 km	8 km	9 km
Cross long masculins	8,5 km	9 km	10 km	10 km
Masters masculins	8,5 km	9 km	10 km	10 km